



Fuite d'eau avec compteur chez le voisin !

Par **prince41**, le **16/04/2009** à **16:35**

Bonjour,
j'ai été victime d'une fuite d'eau après compteur (fuite visible dans le cirterneau du compteur).je suis locataire d'une maison mitoyenne et mon compteur d'eau se situe dans le jardin du voisin, dont je n'ai pas le libre accès !(le propriétaire, lors de la construction a mis les deux compteurs côte à côte)
est-il alors légitime que ce soit le propriétaire qui paye la facture de la fuite??

merci de m'orienter.